

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°213

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2023
Présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD

Le vingt-sept janvier 2023, les Membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont réunis pour leur séance d'Assemblée générale sous la présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD.

ETAIENT PRESENTS SELON LE REGISTRE

PRÉSENTS :

Mmes BENOIT, BEURTON-LE MIGNON, BLANCHARD, BRATEAU, DAGORN, HUMEAU, LEROUGE, WINDELS

MM. ANGIBAUD, BABICKI, BESNIER, BILLIARD, BODET, BORJON-PIRON, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DE GOURMONT, FAUVEAU, GAUCHET, GAZEAU, JABER, JEGOU, LELIEVRE, MAUREL, NOYELLE, RAVARY, REIX, REYNOUARD, ROUSSEAU, VIOUX, VOYER, **Membres Titulaires**

MM. BATAILLE, BERTRAND, BOISSEAU, CESBRON, FLAMANT, GUIONNET, LAILLET, LANGEVIN, LEROY, POLLONO, **Membres associés**

MM. ANGIBAUD (Vitrines de Saumur), BORJON-PIRON (ADECC), **Conseillers techniques**

M GROUD Président d'Honneur

EXCUSES :

Mmes GIFFARD, HALIMI, GRELLIER, LUCIANI, MENARD, PETITRENAUD, TANGUY,

MM ARAM, CHATEAU, DEBERTEIX, DORIVAL, FAIQ, GANG, JUSTEAU, LACLIE, LE MAOUT, MARBACH, PICOT, **Membres Titulaires**

Mme LEGRATIET, QUERAN, SAUVOUREL

MM BESSARD, CORGNET, DEBRUYNE, EMERIAU, FILLON, FRANCO, MARTIN, PORTIER, REMITA, RONGERE, ROUILLER, SALLE, **Membres associés**

Mmes DABIN (département 49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS), DEKENUYDT (CMA49) FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), LEGALLOUDEC (JCE), NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme) CHADELAUD (Banque de France), DARSONVILLE (VEGEPOLYS VALLEY)

MM APAIRE (MEDEF Choletais), AUDOUIN (La Poste), BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BOUYER (DESTINATION ANJOU), CORVEE (ENEDIS), COUPRIE, représenté par MME LECLERC (CPME), DAVY (SIEM), de GUISTI (CIA), DOUGE (Tribunal de Commerce), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), DOLAY (UDCM49), GERARD (DDT), GIDOIN (ALDEV), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LEBLOIS (DCF49), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), LERAY (CIDES), MANESSIER (SOLUTION éco), BOURGEGAIS, ROLLAND (ASDEPIC), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), RENAUDIN (VITRINES D'ANJOU), ROBLEDO (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER, SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), SCHAUPP, représenté par M TALBOTEC (MEDEF), SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES DE MAINE-ET-LOIRE), **Conseillers techniques**

PARTICIPENT ÉGALEMENT :

M. DERRAC Michel, DDFIP

Mme ROCHER Anne, CDP49

Mme CARMES Christine, Direction Développement des Entreprises

M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles Aménagement du Territoire

M. DOURNEAU Sylvain

M. GUILLET Claude

Mme MICHEL Annabelle

M. PELERIN Bruno

Mme VERWEE Anne-Marie

Mme ROUILLER Magalie FOOD ANGERS

DELIBERATION RELATIVE AU CAUTIONNEMENT DE LA CCI DANS LE CADRE DU BAIL COMMERCIAL DES VITRINES D'ANGERS

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire Réunie le 27 janvier 2023 à Angers, après avoir constaté que plus de la moitié des membres en exercice sont présents,

VU les dispositions du Code de Commerce autorisant la CCI à octroyer une garantie financière à un tiers

VU l'article 4.4.7.1 du règlement intérieur concernant l'octroi de subventions et de garanties à des tiers

VU l'avis du bureau du 13 décembre 2022

VU l'avis de la Commission des Finances du 18 janvier 2023

Exposé des motifs :

L'association des Vitrines d'Angers est locataire d'un local situé place Sainte Croix, propriété de la CCI de Maine-et-Loire. La CCI de Maine-et-Loire a un projet en cours de développement de concept store innovant sur ce local. L'Association va donc libérer celui-ci pour prendre à bail de nouveaux locaux situés ce qui permettra l'accueil de France Télévision dans le local situé place Sainte Croix pour un concept store innovant.

La présidente des Vitrines d'Angers, Laurice COLLIN TRESSIER a adressé un courrier au Cabinet OWIMO pour confirmer son engagement de prise à bail commercial (3, 6 9) pour de nouveaux locaux situés au 67 rue Plantagenêt pour 61 m², pour une durée de 18 ans.

Compte tenu des relations de proximité et du soutien apporté par la CCI à l'association Les vitrines d'Angers, la CCI a décidé de se porter caution solidaire pour un montant maximal de cautionnement de 24 mois de loyers TTC + charges, majoré de 20% pour tenir compte d'éventuels frais de procédure et de remise en état du local, soit un montant de 61 000 €.

Les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire décident :

- De valider le cautionnement solidaire du preneur envers le bailleur pour l'exécution de chacune des conditions du bail,
- De donner tout pouvoir au Président de la CCI de Maine-et-Loire ou à tout délégataire qu'il désignera pour signer tout acte ou pièce relatif à ce cautionnement.

Présents au moment du vote : 32 Membres Titulaires

<i>Pour :</i>	<i>32</i>
<i>Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>
<i>Quorum</i>	<i>26</i>

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président

Matthieu BILLIARD

